

Conférence des maires

Lunel-Viel

05/07/2023

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- **9h** Accueil café
- **9h30** Introduction par Monsieur Pierre Martinez, suivie de la présentation des actualités des missions du PETR
- **10h** Conférence et échanges autour de la thématique "L'eau, une ressource critique"
- **12h** Pause déjeuner avec un buffet sur place
- **14h** Réunion du Comité Syndical pour les élus délégués au PETR
En parallèle : Réunion du Conseil de développement
- **15h** Réunion du Comité de Programmation LEADER pour les délégués au GAL



Introduction

M. le Maire de Lunel-Viel Fabrice Fenoy ouvre la conférence qui a lieu sur sa commune, au parc de l'orangerie. M. Pierre Martinez, Président du PETR Vidourle Camargue, rappelle que l'eau est une problématique importante et qu'il est nécessaire de se rapprocher des services compétents sur le sujet. Il rappelle le déroulé de la journée qui commencera par la présentation des actualités des missions du PETR et une conférence sur l'eau le matin puis continuera l'après-midi sur les comités syndical et LEADER.

Présentation du PETR Vidourle Camargue

M. Maxime Charlier, directeur du PETR, présente la gouvernance de ce syndicat mixte qui se compose d'un Comité syndical (58 sièges) et d'un bureau (10 sièges). Budget de fonctionnement : 500 000 € / cotisation par habitant : 1.90 €

L'équipe technique regroupe 8 agents autour de 6 missions : programmes européens LEADER et FEAMPA, contractualisations, Plan Alimentaire Territorial, patrimoine et Renov'Occitanie (CAUE 30).

Actualités des missions

Le stage de Marvin Soulié a abouti à la publication de l'annuaire des projets financés par les dispositifs européens LEADER et le FEAMPA sur la période 2014-2022 soit environ 3 600 000 € d'aides pour plus de 150 projets.

LEADER Aude Faye Adrien Montizon	Période de transition avant le démarrage de la nouvelle programmation 2023-2027 (nouvelle enveloppe attribuée : 1 500 000 €). En cas d'urgence, pré-dépôt des dossiers possible auprès de la Région. Des premiers avis d'opportunité seront donnés à la rentrée. Signature de la convention avec la Région probablement d'ici janvier 2024.
FEAMPA Ludivine Jouve	Stratégie en cours de finalisation avec la Région, convention à venir. Comité de Sélection sera organisé à la rentrée pour les premiers votes d'avis de sélection. Dépôt des dossiers sur une plateforme dématérialisée (Esynergie). Aide FEAMPA via le DLAL possible à partir de décembre 2023.
Contractualisations Frédéric Cambessedes	Guide des aides en version actualisée disponible sur le site internet du PETR : Contractualisation (petr-vidourlecamargue.fr) . <u>CRTE</u> : programmation de 22 opérations en 2022, soit 2 000 000 € d'aide d'Etat attribuées. <u>DETR et DSIL</u> : demande via l'AAP de la préfecture du Gard : 31 décembre 2023. <u>CTO</u> : le contrat cadre finalisé sera signé en septembre, 150 opérations inscrites, 21 projets votés pour 1.2 millions d'€, avenants et nouvelles candidatures Bourg Centre en cours, enveloppe DIE (dotation innovation expérimentation) de 80 k€ par an sur la mobilité et les énergies renouvelables qui sera validé en septembre <u>ATI FEDER</u> : conventionnement réalisé, dépôt des projets au fil de l'eau sur la priorité 5 du FEDER
PAT (Plan alimentaire territorial) Titouan Denimal Pinto	Action foncière auprès des collectivités du territoire, un forum du foncier à destination des élus réalisé en juin 2023, création d'une carte interactive de l'offre alimentaire territoriale, coordination des acteurs de l'aide alimentaire et des producteurs locaux.
Patrimoine (Pays d'Art et d'Histoire) Patricia Carlier	Candidature au label Pays d'Art et d'Histoire déposée au service de la DRAAC, relecture attendue d'ici l'automne. Chemin des Huguenots mise en tourisme d'ici l'automne, suivi des dossiers en cours (musée d'histoire locale de la ville d'Aigues-Mortes, conférence universitaire dédiée à Gaston Doumergue à Aigues-Vives etc.)
Tourisme Maxime Charlier	Renouvellement du label Vignobles et Découvertes en cours (label qui rassemble viticulteurs, restaurateurs, hébergeurs) avec l'appui de Mylène Gracia stagiaire au PETR en licence œnotourisme.
Club des entrepreneurs Catherine Bazile	Le club compte 67 entreprises, parmi elles 28 nouveaux adhérents grâce au succès de la tournée du territoire.

Rénov' Occitanie (CAUE 30) Paul Feuillade Marine Grondin	Un guichet piloté par le CAUE en partenariat avec les EPCI gardois, 8 permanences sur le territoire (Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Calvisson, Sommières, Vergèze, Gallargues-Le-Montueux, Vauvert et Aimargues).
Conseil de développement Frédéric Cambessedes	3 commissions actives : eau, panneaux photovoltaïques pour les bâtiments publics et covoiturage Renouvellement des membres en cours, de nouvelles commissions en réflexion

Conférence « L'eau, une ressource critique »

Pour ses conséquences déjà visibles sur la ressource en eau, la conférence s'est ouverte par un rappel des problématiques liées au changement climatique proposé par des bénévoles du Shift Project).

La bonne nouvelle, ces derniers ont présenté divers outils à disposition des élus locaux pour comprendre, agir et mobiliser autour de la transition écologique.

Intervention de Michel Leghait et Sébastien Desforges, (Shifters, bénévoles au Shift Project)

Quel impact des énergies fossiles ?

Le climat, c'est l'étude de la météo sur 30 ans et sur l'ensemble du monde. L'effet de serre est un phénomène naturel mais qui depuis la période d'industrialisation augmente de façon exponentielle, notamment par la consommation d'énergies fossiles qui émettent du CO₂. Le CO₂ représente plus de 65% des gaz à effet de serre (GES). Or, les besoins en pétrole, charbon et gaz augmentent pour la production de textiles, plastiques, médicaments et engrais.

Grâce aux services que nous rendent les écosystèmes naturels, seuls 46% des GES finissent dans l'atmosphère. Les océans, les sols sont des puits de carbone naturels qui captent le CO₂.

Conséquences : augmentation de la température de la planète, vagues de chaleur, pénurie d'eau, sinistres (incendies, inondations), fonte des glaciers, migration des populations, difficultés politiques et financières.

Impacts sur l'Occitanie à horizon 2050 : + 4 degrés en France et + 2.5 degrés en Occitanie, + 40 % de jours de sécheresse, moins de jours d'enneigement en montagne.

Les élus sont les premiers leviers d'intervention (50% de la baisse des GES proviennent de décisions locales).

Que pouvons-nous faire ?

Il existe une hiérarchie dans les leviers à actionner :

1. Sobriété énergétique (utilisation des transports en commun, covoiturage),
2. Efficacité énergétique
3. Énergies bas carbone

Les actions se situent sur trois registres différents :

- **L'atténuation** qui vise à réduire le réchauffement climatique pour près 2050 ;
- **L'adaptation** aux conséquences déjà actuelles du changement climatique ;
- **L'imagination** pour mobiliser largement autour d'un projet de société désirable et compatible.

Des outils existent

Pour « sensibiliser et mobiliser » :

- Carnets du Shift Project à destination des élus locaux « Vers la résilience des territoires ». Ils se décomposent en 3 volets : comprendre, agir et organiser l'action ;
- Conférence Parler Climat avec Énergie pour bien comprendre les mécanismes du changement climatique, ses impacts et les moyens d'agir ;

- Atelier « nos gestes climat » pour évaluer l’empreinte carbone (nécessité de passer de 8 tonnes à 2 tonnes ;
- Atelier « fresque climat » ;

Pour « imaginer et embarquer » :

- Fresque des nouveaux récits

Pour « anticiper et accompagner » :

- Atelier « territoire du futur » : site internet qui donne des chiffres sur les communes et EPCI (effet de serre, artificialisation des sols etc.)
- Atelier « Adaptation au changement climatique » pour émettre moins de GES et réfléchir à l’adaptation à l’augmentation des températures, au manque d’eau etc.
- Exemples d’actions sur l’éclairage public : passage au led etc.
- Démarche « Trajectoire d’adaptation au changement climatique des territoires » (TACCT) : lancé par l’ADEME pour aider les collectivités à élaborer une politique d’adaptation au changement climatique.
- Les PCAET (plan climat air énergie territorial)

Intervention de M. Julien Leconte (animateur scientifique à l’institut agro Montpellier)

Ses missions portent sur l’émergence de projets communs autour de la thématique de l’eau et de la sécheresse notamment.

Le contexte local

Déséquilibre car trop de prélèvements par rapport à la ressource disponible. Le bassin versant du Vidourle est structuré par de grands aménagements de l’amont à l’aval.

Où trouver de l’information ?

Le portail « Canari » réalise des projections climatiques à horizon 2050 : + de 5 degrés et - 500 mm/ - 640mm de précipitation entre 01/04 et 31/08. Cela engendre un déficit hydrique important.

Quels impacts sur l’agriculture ? (focus sur la filière viticole)

Le bouleversement climatique impacte les rendements et la société avec des disparités entre les filières : évolution du cycle cultural, déficit hydrique, vulnérabilité des cultures, difficulté à maîtriser des taux de sucre/acidité/arômes, mortalité due à la salinisation des sols.

Quelles voies d’adaptation ?

Pour maîtriser le besoin en eau d’une vigne : rétention de l’eau par le couvert végétal, le travail du sol, la taille, restructuration du vignoble, introduction d’arbres, diversification des productions, déplacement de parcelles sur des zones plus pluvieuses.

Pour augmenter la disponibilité en eau : optimisation des réseaux et la période d’irrigation, meilleure gestion des sols, aménagement de fossés, haies, stockage de l’eau naturelles ou artificielles.

Ces pistes doivent être expérimentées car elles comportent des risques : mal-adaptation, gestion inefficace des ressources, transfert du problème sur un autre secteur, etc. La concertation est indispensable.

Intervention de M. François Gontard (BRL)

Etat des lieux du réseau hydraulique régional

Le site internet de BRL permet de consulter l’ensemble des réseaux de canaux et stations de pompage.

50 000 000 m³ d’eau sont prélevés sur le Rhône par année, mais le Rhône n’est pas une ressource inépuisable !

Un réseau BRL avec des situations contrastées. Certains secteurs ne peuvent plus accueillir de nouveaux compteurs et donc de nouvelles activités. Une étude de faisabilité à venir déterminera les développements nécessaires pour améliorer la distribution en eau.

Comment agir sur la consommation des abonnés ?

BRL édite des documents spécialisés sur les différents usages de l'eau et propose des formations (exemple : gestion économe de l'eau pour les agents techniques des collectivités).

Une application est mise à disposition gratuitement pour les viticulteurs afin d'évaluer leurs besoins en eau en fonction du vin produit, du type de sol etc.

Un projet est en cours autour de la réutilisation des eaux usées de Port Camargue pour irriguer des terres viticoles.

Intervention de Mme Karine Bonacina Agence de l'eau de Montpellier

L'agence de l'eau accompagne les collectivités dans leurs opérations de lutte contre le changement climatique. La priorité : sécurisation de l'eau potable qui est le premier usage de l'eau.

A quoi se prépare-t-on avec le changement climatique ?

- Crues plus fréquentes et plus fortes, biodiversité fragilisée, taux de salinité qui augmente, précipitations de moins en moins importantes, des étés plus secs etc.
- +2.3 degrés d'ici la fin du siècle (la rive droite du Rhône sera plus impactée par cette hausse), poursuite de la fonte des glaciers, baisse du débit du Rhône (jusqu'à -20% dans les 30 prochaines années)

Quels constats ?

- Des nappes et bassins en déficit aujourd'hui
- A prélèvement constant : 40% du débit du Rhône sera bientôt prélevé
- Environ 5 milliards de m³ d'eau prélevés dans le Rhône chaque année dont 1 milliard de m³ pour l'eau potable et 4 milliards de m³ pour l'irrigation
- Le débit du Rhône a baissé de 13% depuis 1990 : conséquence de l'impact du changement climatique.

Quelles solutions possibles ?

- Le SDAGE, schéma qui définit les grandes orientations
- Lutter contre la dégradation des milieux aquatiques et la biodiversité
- Concerter l'ensemble des acteurs pour prendre en compte les enjeux sociaux et économiques
- Améliorer le partage de la ressource
- Lutter contre le gaspillage

Focus : plan sur l'eau présenté par le gouvernement en mars 2023 (53 actions)

- Moins 10% de prélèvements dans les nappes et les cours d'eau à horizon 2030
- Optimiser l'utilisation de la ressource (recyclage des eaux usées), usages plus sobres de la ressource
- Préserver la qualité de l'eau
- Interconnecter les réseaux
- Dés-imperméabilisation des sols
- Choix de cultures adaptées avec des techniques de productions adaptées
- Restaurer les habitats naturels, préserver la biodiversité
- Mise en place d'une tarification adaptée pour une gestion économe de l'eau

Le plan d'adaptation au changement climatique est en cours de révision.

Deux mesures sont gérées par l'agence de l'eau : dés-imperméabilisation des sols et gestion de la biodiversité.

Les dossiers peuvent être déposés.

Intervention de M. Florian Rochette (directeur de l'EPTB du Vidourle)

L'Eau est un bien collectif et vital. La notion de bassin est fondamentale au-delà des limites administratives. 95% des communes du PETR sont dans le bassin versant du Vidourle et donc sur le périmètre d'intervention de l'EPTB : 120 000 habitants dont 40% sont exposés au risque inondation. Les autres bassins versants qui concernent les communes du PETR sont celui du Vistre Vistrenque et l'étang de l'Or.

Quelles compétences pour les EPTB ?

- GEMAPI + compétences que les EPCI souhaitent lui confier (ex : gestion de la ressource)
- Elaboration d'un PGRE (projet de territoire pour la gestion de l'eau) pour les bassins déficitaires en concertation avec différents acteurs du territoire (asso, élus, professionnels etc).
- Gestion équilibrée en fonction des différents usages et en évitant les situations de conflit entre les différents usages et territoires.

Quelles actions du PGRE en faveur de la qualité de l'eau potable et la lutte contre le gaspillage ?

- Régularisation des prélèvements d'irrigation : réseaux ouverts sur les canaux hydrauliques qui ne font pas l'objet d'autorisations de prélèvements
- Développement des connaissances scientifiques sur la ressource. Ex : étude sur le fonctionnement des nappes souterraines à Quissac
- Développement des connaissances de l'impact des différentes activités sur la ressource.

Temps des échanges

M. Crauste (maire du Grau du Roi)

- La montée de la salinité en Camargue gardoise porte atteinte aux milieux naturels et à l'agriculture (perte de plus de 300 ha sur des vignobles ayant l'AOP).
- L'eau est indispensable pour la vigne, le maraichage, les céréales, les populations, le tourisme (GSF renouvelé récemment).
- L'eau est aussi une menace : inondations, montée du niveau de la mer.
- La Cours des Comptes a demandé aux Chambres régionales des comptes de contrôler les 40 communes littorales pour évaluer leur politique de l'eau, notamment le phénomène de montée des eaux.
- Une étude est en cours pour anticiper l'avenir du littoral à 10 et 30 ans en lien avec l'AREC.

M. Rémi Dumas (Vice-Président National de Jeunes Agriculteurs)

- L'agriculture a un rôle important à jouer pour limiter le changement climatique mais ne doit pas supporter seule cette responsabilité.
- Le partage de l'eau est une notion importante.
- Les agriculteurs travaillent à l'optimisation de l'utilisation de l'eau notamment avec le goutte à goutte,
- L'intégration de la végétation dans les vignes permet aussi de limiter l'érosion des sols
- (Mais ces plantes consomment de l'eau également : attention à l'effet de concurrence)
- Les nouvelles cultures nécessitent un temps d'adaptation sur le terrain qui est plus long que le temps des décisions politiques
- Lors d'inondations, les plaines font office de zone tampon, les pertes de récoltes doivent être prises en compte dans l'élaboration des différents scénarios de crues. La protection de ces zones contre les inondations doit aussi être étudiée.

M. Eric Dubois (paysagiste au parc méditerranéen de Marsillargues)

- Problématique des incendies : l'apport d'eau est possible via la masse végétale. Des actions sont à mener pour faire face à cette problématique.

Mme Béatrice Leccia (élue à Calvisson)

- Fait remarquer que beaucoup de moyens ont été mis en œuvre pour soutenir des cultures qui ont peu d'avenir et que de gros consommateurs comme les golfs ne changent pas leur mode de fonctionnement.

Mme Katy Guyot (conseillère régionale)

Un plan régional « eau » a été adopté par la région récemment et dont l'objectif est d'être la première région à réutiliser ses eaux usées au maximum.

- 40 millions d'€ de financements pour le réseau BRL
- 6 millions d'€ pour la dés-imperméabilisation des sols
- Réduire de 20% la consommation d'eau dans les lycées
- Réduire de 10% la consommation d'eau pour le tourisme
- Promouvoir les nouvelles pratiques agroécologiques
- Sensibiliser et impliquer les citoyens dans la préservation de la ressource

M. Daniel Rémi (membre du Conseil développement)

- Quel impact ont les centrales nucléaires sur la température de l'eau du Rhône ?

Mme Karine Bonacina

- Depuis 1970 : +2.2 degrés au nord du bassin du Rhône et + 4.5 degrés au sud du bassin après les centrales.

M. Gérard Gallet (CRESS Occitanie)

- Création d'usine de désalinisation d'eau de mer en Andalousie. Est-ce une bonne idée ?
- En Occitanie, de nombreux particuliers ont des forages. Est-ce que ce phénomène est pris en compte ?

Mme Karine Bonacina (directrice de l'Agence de l'eau à Montpellier)

- Désalinisation : coût énergétique important mais pas possible dans certains cas très spécifiques.
- Problème de coût : l'eau potable est peu chère. Si on désalinise, l'eau coutera plus cher.
- Les forages privés ne sont pas encadrés par le code de l'environnement (car ils prélèvent moins de 1 000m³ d'eau par an). Mais les particuliers sont obligés de déclarer leurs forages en mairie.
- Quel impact cumulé de tous ces prélèvements ? Cela est difficilement quantifiable aujourd'hui.

M. Florian Rochette (directeur de l'EPTB)

- Les usines de désalinisation de l'eau de mer sont effectivement très énergivores.

M. Julien Lecomte (animateur scientifique)

- Il ne faut pas se contenter d'une seule solution pour mieux gérer la ressource en eau et notamment en eau potable. Il faut revoir toutes les pratiques simultanément. Enrayer les mauvaises habitudes comme l'utilisation d'eau potable pour nos chasses d'eau !

Conclusion

M. Pierre Martinez, président du PETER Vidourle Camargue, salue la qualité des interventions et des débats. Il convie les invités au buffet.